

Janvier 2024



1 - No 53, janvier 2024

*Œuvre de Garfield Morgan Affiche 2024 pour le Mois de l'histoire des Noirs*

Œuvre de Garfield Morgan

Affiche 2024 pour le Mois de l'histoire des Noirs

## Éditorial



2 - Bertrand Guibord, secrétaire général du CCMM-CSN

### Démocratie syndicale 101

Au moment d'écrire ces lignes, les syndicats du secteur public tiennent leurs assemblées générales sur l'entente de principe intervenue il y a quelques semaines. Dans beaucoup de milieux de travail, c'est une tâche colossale de s'assurer que les membres aient l'information et la comprennent, en plus d'organiser les réunions au cours desquelles les débats, puis les votes auront lieu. Bravo à celles et ceux qui effectuent ce travail essentiel sans compter les heures !

Plusieurs, y compris parmi nos membres, souhaiteraient que le processus soit plus rapide. L'attente peut être longue quand ce sont nos conditions de travail – et de vie – qui seront affectées pendant plusieurs années par la décision que l'on s'apprête à prendre ! Il est tout à fait légitime d'avoir hâte de savoir à quoi s'en tenir. Mais le travail syndical demande du temps ; c'est d'autant plus vrai lorsqu'il faut délibérer collectivement d'une entente de principe.

La démocratie syndicale est basée sur le débat, qui porte souvent sur des enjeux complexes : ententes de principe, projets de loi, questions politiques aux nombreuses ramifications, etc. Il faut du temps pour s'informer, pour comprendre, pour échanger, pour « se faire une tête », comme on dit. Il est impossible de bénéficier des avantages de la délibération et de l'intelligence collectives sans cela.

Or il arrive que des commentateurs, ignorant parfois presque tout des traditions, des structures et des procédures syndicales, viennent nous dire ce qu'ils pensent de notre manière de nous organiser, déplorant entre autres le temps que demandent les discussions en assemblée générale. Grand bien leur fasse ! Si ça leur permet d'évacuer leurs frustrations, leur impatience et leur colère, ça aura au moins servi à ça. Je n'y vois personnellement aucune autre utilité. Pourquoi écouterions-nous des gens qui ne nous comprennent pas – et qui souvent ne nous respectent pas non plus ? Pourquoi nous fier à l'avis de personnes qui s'improvisent expertes en question syndicale une fois par cinq ou dix ans, quand les événements l'exigent ?

Nous n'avons rien à faire de leur « opinion », qui se résume en général à un mélange de préjugés, d'idées reçues et d'anecdotes insignifiantes.

Nous avons le droit de nous organiser par nous-mêmes, selon nos besoins et nos aspirations. Dans un monde où les structures du pouvoir semblent nous échapper de plus en plus chaque jour, il demeure des organisations sur lesquelles nous avons le contrôle : nos syndicats. Évidemment, il faut s'informer, y mettre le temps et l'énergie ; mais à cette réserve près, les syndicats sont parmi les

rare organisations collectives sur lesquelles nous pouvons exercer une influence réelle. Ne nous laissons pas déposséder de notre autonomie par des gens qui n'y comprennent pas grand-chose, sinon rien, et qui de toute façon n'ont aucun intérêt à voir les syndicats se renforcer, de peur de perdre leurs privilèges.

Solidarité camarades ! Ne nous laissons pas définir par les autres. C'est à nous de décider ce que nous sommes et la manière dont nous voulons organiser notre vie démocratique !

Bertrand Guibord, secrétaire général du CCMM–CSN

## Syndicats en conflit

### Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transco - CSN



3 - Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transco - CSN

*Transport scolaire*

### **Transco Montréal : Les syndicats CSN solidaires !**

Comme vous avez pu le lire dans les dernières éditions de l'Unité, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Transco–CSN (STTT–CSN) est en grève générale illimitée depuis le 31 octobre 2023.

On nous interpelle souvent pour connaître les façons d'appuyer les syndicats en conflit et pour demander si cet appui fait réellement une différence. La réponse est simple : oui !

### **Ce fut Noël pour tout le monde !**

Grâce aux dons à la campagne annuelle des paniers de Noël de la CSN, les membres du syndicat ont reçu un montant supplémentaire au chèque du FDP pour la période des Fêtes. Après avoir vu les réactions dans la salle lors de la distribution de ce chèque, il me sera impossible de ne pas contribuer annuellement à la campagne. Les membres présents se sont mis à applaudir et à scander « So So So Solidarité! ». La scène était très émouvante et m'a convaincue de l'importance de donner généreusement à cette campagne annuelle !

### **Faites connaître le conflit**

Les travailleurs et travailleuses ont déjà participé à plusieurs instances de la CSN pour amasser des fonds, mais également pour parler de leur situation. Leur conflit a été éclipsé médiatiquement par celui du secteur public : avec la grève générale illimitée de la FAE et les grèves perlées du Front

commun, l'absence de transport scolaire s'est moins fait sentir. Faisons connaître le conflit que ce soit dans votre assemblée générale, votre journal syndical ou votre page Facebook !

Par ailleurs, il est aussi très important de manifester notre solidarité en visitant le syndicat lors de ses actions. Les commentaires qui ont suivi ces visites sont sans équivoque. Les membres sont ressortis émus et ces élans de solidarité les aident à poursuivre la lutte.

### **La campagne du 50 \$**

Lorsqu'un syndicat atteint le troisième mois dans un conflit, la CSN démarre la campagne du 50 \$ pour aider monétairement les membres en grève à tenir la minute de plus. Vous allez recevoir très bientôt dans votre syndicat une lettre annonçant le début de la campagne du 50 \$ de solidarité dans le conflit du STTT-CSN. Il faut donner ! Si votre syndicat peut se le permettre, n'hésitez pas non plus à donner davantage. Si les 400 syndicats affiliés au CCMM-CSN donnent chacun 50 \$, le STTT-CSN bénéficiera d'une cagnotte de 20 000 \$, ce qui l'aidera certainement à poursuivre la lutte !

Ce sont plus de 300 personnes à bas salaire qui négocient avec un géant américain. Il faut les appuyer et faire montre d'une solidarité sans faille à leur endroit !

Arianne Carmel-Pelosse, 2e vice-présidente du CCMM-CSN

### **Syndicat des enseignantes et des enseignants**

#### **du Collège Régina Assumpta-CSN**



*4 - Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Régina Assumpta-CSN*

Les membres du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Régina Assumpta-CSN poursuivent leurs journées de grève, malgré les temps difficiles. En effet, il n'y a encore aucun nouveau développement au niveau des négociations avec l'employeur.

Forts d'une banque de trois jours de grève votée à 97 % le 19 septembre dernier, les membres pourraient donc ajouter d'autres journées de débrayage. La convention collective est échue depuis le 30 juin 2022.

La direction du Collège Regina Assumpta a la responsabilité d'offrir des conditions qui soient favorables au bien-être de son personnel. Celles-ci sont garantes des conditions d'études et de la qualité de l'enseignement offertes aux jeunes. Nous saluons le courage et la détermination des membres du SEECRA-CSN et serons à leurs côtés aussi longtemps qu'il le faudra. », note solidairement Bertrand Guibord, secrétaire général du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN).

## Le Syndicat des travailleuses et travailleurs

### du CHP les Jardins de Renoir



5 - Syndicat des travailleuses et travailleurs du CHP les Jardins de Renoir

Devant l'attitude déplorable de leur employeur, le groupe Cogir, les travailleuses et les travailleurs du centre d'hébergement privé Les Jardins de Renoir lancent une deuxième séquence de grève d'une durée de sept jours. Durant cette période, tous les services essentiels requis par la loi seront assurés.

Les quelque 80 travailleuses et travailleurs tentent de renouveler leur convention collective depuis le printemps 2023. Le groupe Cogir s'entête à mettre sur la table des conditions salariales qui les maintiennent dans la précarité. La revendication majeure du syndicat est un salaire débutant à 18\$ de l'heure pour l'ensemble de ses membres. Ainsi, plusieurs catégories d'emploi touchent des salaires qui dépassent à peine le seuil du salaire minimum. Pourtant, ce sont ces salarié-es qui, jour après jour, assurent les soins aux résidentes et aux résidents. Ces derniers déboursent d'ailleurs d'importantes sommes d'argent pour leurs loyers, en plus des services de soins à la carte qui peuvent représenter plusieurs centaines de dollars en surplus chaque mois.

Le propriétaire des Jardins de Renoir ne peut donc prétendre que sa situation financière actuelle constitue un frein pour verser un salaire décent à ses employé-es. La propriété de cette résidence résulte d'un partenariat entre le géant québécois de l'immobilier Cogir et Welltower, une compagnie américaine cotée en Bourse dont la valeur totale des actions est évaluée à près de 50 milliards de dollars !

Les syndicats et leurs membres sont invités à aller visiter la ligne de piquetage, qui se tient tous les jours devant l'établissement, à Laval.

Source : CSN

## Conflits résolus

### Retour sur une lutte et une victoire historiques !



6 - Éric Dufault, Président SEBCNDDN



7 - Syndicat des employé-es de bureau du cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Après de longs mois de grève générale illimitée dans le conflit qui opposait le Syndicat des employé-es de bureau du cimetière Notre-Dame-des-Neiges à la Fabrique Notre-Dame, une entente de principe négociée – pendant 6 ans – sera enfin conclue dans la nuit du 12 décembre dernier. Elle préparait la fin d'un trop long conflit de travail au cimetière NDDN... En effet, le 18 décembre, cette même entente fut acceptée par par 100 % des membres du SEBCNDDN. Des larmes de joie coulaient et ainsi la fin du piquetage, des moyens de pression et de la grève ! Certes, les termes dans cette entente sont à la hauteur de nos attentes, mais ce qui est le plus important c'est le sentiment de fierté, cette récompense pour avoir choisi de continuer d'y croire chaque matin.

Notre groupe en était à son premier conflit de travail en plus de 40 ans... "Go hard or go home", comme ils disent... Avec nous c'est tout ou rien ! Une année et demie de grève générale continue à combattre la Fabrique Notre-Dame, un employeur pas toujours catholique... C'était un long chemin de croix sans avoir l'assurance d'arriver à bonne destination et nous avons gardé la foi. Malgré les montagnes russes non équitables (très peu de « hauts » pour compenser les nombreux « bas »), notre groupe d'irréductibles Gaulois-es, guidé par des convictions en béton qui étaient littéralement notre potion magique, nous a permis de tenir le coup.

Avec du recul, permettez-moi de partager quelques éléments clés de notre persévérance.

Notre niveau de mobilisation très engagé ainsi qu'une communication acharnée. Et quand je parle de communication, ce n'est pas simplement d'émettre les messages, mais de valider l'accueil et la réception.

Les efforts supplémentaires, à insister afin que certains membres moins extravertis s'expriment, rapportent sur le long terme.

L'implication de certains « militants élites » dans la mobilisation, l'organisation du piquetage et les assemblées générales sont cruciales pour permettre un travail d'équipe qui au fil du conflit prend la forme d'une famille. Cette résilience de groupe nous a protégés dans les moments difficiles...

Pendant ces 70 semaines, nous avons réussi à convertir les épreuves en outils pour continuer la bataille, transformant les coups durs en opportunités. Nous avons bâti une solidarité à l'épreuve d'un employeur malicieux, avec les bleus (travailleuses et travailleurs de la maintenance, aussi membres d'un syndicat CSN), nous avons développé un réseau de contacts avec d'autres syndicats qui guideront nos valeurs d'entraide pour le futur. Par-dessus tout, nous avons la conviction de nous être battus pour des valeurs profondes de justice, d'équité et d'amour pour les familles qui reposent au cimetière Notre-Dame-des-Neiges... Cette fierté nous habitera pour toujours.

Tous ces éléments sont applicables seulement si la santé d'un syndicat local est bonne...

Le CCMM-CSN a été présent depuis le début. Vous nous avez aidés autant politiquement que financièrement, ainsi que sur les lignes de piquetage. SVP, permettez-vous de porter dans votre cœur une partie de cette victoire ! Car vous avez littéralement rendu possible, comme l'a si bien dit notre présidente Dominique Daigneault, qu'un David se tienne debout devant Goliath... Nous préparons un bel évènement afin de remercier tous ceux et celles qui nous ont supportés durant cette longue tempête et rendu cette lutte possible, et vous avez été nombreux... Quel bonheur ce sera de prendre le temps avec chacun de vous et de calmement vous remercier, enfin, le cœur tranquille.

Je vous souhaite toutes et tous de trouver sur votre parcours de vie une chance de militer pour vos convictions et vos valeurs profondes, saisissez cette opportunité, c'est un privilège extraordinaire!

Solidairement

Éric Dufault, Président SEBCNDDN

## Prix Pierre-Vadeboncoeur 2023



8 - Chantal Ide, vice-présidente du CCMM-CSN



9 - Dahlia Namian, sociologue et professeure agrégée à l'École de service social de l'Université d'Ottawa.

Crédit image : Nans Clastrier/Couverture de *La société de provocation*, gracieuseté Lux éditeur

### La société de provocation

Ce n'est pas par hasard que Dahlia Namian a sous-titré son livre « essai sur l'obscénité des riches ». Elle nous démontre minutieusement, exemples à l'appui, comment les riches exploitent sans complexe tout ce qui les entoure en faisant fi du bien commun.

Avec l'avènement du néo-libéralisme, les écarts de richesse augmentent, les fortunes des plus riches s'accroissent à un point tel que nous sommes incapables d'imaginer ce que ça peut représenter. L'augmentation de la pauvreté a des effets inattendus. Par exemple, on a constaté qu'aux États-Unis la consommation de malbouffe augmente au même rythme que les inégalités de revenu. Alors que l'inflation et la *réduflation* (le fait de réduire la quantité d'un produit tout en gardant le même prix) fait augmenter le prix de notre panier d'épicerie, nous découvrons que les grandes boulangeries industrielles s'étaient concertées pour augmenter le prix du pain. Et en même temps, on voit apparaître toute une brochette (!) de spectacles télévisés, animés par de grands chefs élevés au rang de superstars.

Dahlia Namian met en lumière comment, en essayant toujours de sauver de l'argent, la population est mise en danger. L'incendie de la tour Grenfell, à Londres, est d'ailleurs emblématique. Les locataires de la tour étaient, pour la majorité, des travailleuses et travailleurs issus de l'immigration avec ou sans papier. Soixante-douze d'entre eux sont morts parce que malgré leurs plaintes répétées, l'entreprise de gestion n'a pas daigné corriger les problèmes de sécurité de l'immeuble. L'autrice nous parle ici de *meurtre social* selon la définition d'Engels : les conditions du capitalisme conduisent la classe ouvrière à la mort. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de logement, bon nombre de travailleurs sont affectés directement : la tendance est aux rénovictions et le PL 31 (Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation) n'a rien pour nous rassurer.

Voyager dans l'espace, posséder sa propre île privée, avoir le plus gros yacht du monde ou mettre sur pied une fondation, ce sont, avant tout, des projets égoïstes. Pendant que les riches s'y consacrent, des migrant-es meurent en Méditerranée faute de secours. Ils avaient quitté leur pays dans l'espoir d'une vie meilleure. Ceux qui survivent passent parfois des mois dans des camps de réfugiés. Certains réussissent à se rendre au Canada et courent le risque de se retrouver une nouvelle fois en détention — cette fois sous l'œil vigilant de l'Agence des services frontaliers. Pendant ce temps, les riches se pavent sur leurs *superyachts*, en quête de grands espaces pour « se ressourcer ».



L'autrice ne mâche pas ses mots. Elle dénonce avec vigueur les excès des riches qui mènent tout droit à des injustices sociales ici comme ailleurs. C'est avec brio qu'elle fait le parallèle entre l'exhibitionnisme de la richesse et l'appauvrissement de la classe ouvrière, partout dans le monde. Les projets caressés par les ultra-riches d'aller dans l'espace, sur Mars ou construire des îles flottantes dans les eaux internationales ne sont pas des projets de société. Il s'agit plutôt de projets qui, non seulement, contribuent au dérèglement climatique, mais sont empreints d'une forme d'égoïsme absolue.

En conclusion, Dahlia Namian nous dit : « à l'heure où il devient impératif d'agir collectivement, l'élite du pouvoir n'est plus loyale qu'envers elle-même ». Cet essai mérite d'être lu et relu. Les exemples du livre vont pouvoir nous servir dans nos discussions pour inciter à la réflexion et à la prise de conscience. Ce qui reste essentiel pour entrer en action et nous mobiliser pour améliorer nos conditions de vie et de travail.

Chantal Ide

Vice-président CCMM-CSN



## Coup d'œil sur l'assemblée générale



10 - Dominique Daigneault, présidente du CCMM-CSN

### **Coup d'œil sur l'assemblée générale du 29 novembre**

Exceptionnellement, l'assemblée générale du mois de décembre s'est tenue à la fin du mois de novembre. La négociation du secteur public a bouleversé les calendriers d'instances un peu partout à la CSN... D'ailleurs, dans son mot d'ouverture, la présidente du conseil central a souligné à quel point la mobilisation des syndicats du secteur public était extraordinaire! On sentait la colère et la détermination sur les piquets de grève, ainsi qu'une solidarité sans faille entre les membres de la santé, des services sociaux et de l'éducation. Elle a aussi rappelé les diverses actions qui se sont déroulées, pour revendiquer un meilleur financement du transport en commun, celles pour le droit au logement, l'assurance-emploi et la solidarité envers le peuple palestinien. Enfin, elle a mentionné les victoires remportées par le Syndicat des employé-es de bureau du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges devant le TAT, notamment en ce qui a trait à l'utilisation de briseurs de grève. À ce moment-là, le conflit n'était pas encore terminé !

Pour souligner la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, nous avons reçu des représentantes du Centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF), qui célèbre son cinquantième anniversaire cette année. Le CEAF a contribué à l'élaboration et la mise en place de campagnes contre la violence et le harcèlement qui ont été reprises par la Ville de Montréal.

Pour sa part, le Comité d'action en santé et sécurité au travail a présenté une capsule d'information portant sur certains faits saillants de la conférence qui s'est tenue en novembre et qui portait sur les risques psychosociaux dans nos milieux de travail.

L'assemblée a aussi pris des décisions essentielles pour la bonne marche du conseil central d'abord en élisant Andy Buzangu comme délégué provenant de la FIM au comité de mobilisation. Les délégué-es ont aussi adopté la version révisée de la Politique de dons du conseil central. Aussi, Rama Diallo, la trésorière du CCMM-CSN, nous a présenté les états financiers au 30 juin 2023. Quoiqu'un peu aride, cet exercice contribue à la vie démocratique du conseil central en s'assurant que les

syndicats membres du conseil central puissent prendre connaissance de la manière dont leurs cotisations sont utilisées.

Enfin, mentionnons que l'assemblée a été précédée de la désormais classique activité d'ensachage de condoms, visant à rendre service à l'organisme RÉZO, qui travaille à favoriser la santé des hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes et dont les travailleurs et travailleuses sont membres du STTIC-CSN. Après l'assemblée, les membres ont pu se rassembler autour d'un verre de l'amitié pour souligner la fin de l'année et le temps des Fêtes.

## Le Mois de l'histoire des Noirs



11 - Myriam Dufresne-Manassé, Conseillère syndicale CSN

Alors que certains ont été arrachés à leur continent pour venir servir, d'autres ont tout laissé derrière eux pour un avenir meilleur. En cette fin de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine proclamée par les Nations Unies, on doit se souvenir que l'histoire des personnes noires au Québec en est une de luttes, de contributions et de résilience. Peu connue par la majorité, elle occupe à la fois une place singulière et fondamentale dans le Québec que nous connaissons aujourd'hui.

Comme on tend parfois à l'oublier, la présence des personnes noires au Québec débute il y a environ 400 ans quand Olivier Le Jeune, six ans, débarque d'un navire pour être asservi en Nouvelle-France. Autre figure marquante de cette époque esclavagiste, Marie-Josèphe Angélique, symbole de résistance et de courage. Accusée d'avoir embrasé une grande partie de Montréal en 1734, elle est torturée pour avouer l'incendie, puis pendue et brûlée devant la Basilique Notre-Dame pour venger son crime. Le crime de vouloir être libre.

En 200 ans, les personnes noires qui ont aidé à construire Montréal et le Québec sont passées du statut d'asservies à celui de citoyennes et citoyens de seconde zone. C'est grâce à la détermination de Fred Christie que la discrimination raciale a été débattue devant les tribunaux en 1936. Cette saga judiciaire d'un homme noir que l'on refuse de servir à la taverne du Forum de Montréal se poursuivra jusqu'à la Cour suprême. Malheureusement, la décision autorisera la discrimination et il faudra près de 40 ans de patience et d'humiliation avant que la Charte québécoise l'interdise.

C'est dans les années 1950 jusqu'à la fin des années 1960 que le programme de recrutement de domestiques antillaises, ancêtre du programme de travailleurs étrangers temporaires, bat son plein. Les Antillaises, qui arrivent à Montréal dans l'espoir d'y rester, permettent aux Montréalaises de s'épanouir en intégrant le marché du travail pour y occuper des emplois plus gratifiants et mieux rémunérés.

Au cœur de la Révolution tranquille, alors que le système d'éducation et de santé est à construire, s'ajoutent aux Antillaises des milliers d'intellectuels, de professionnels et d'activistes politiques haïtiens fuyant un régime dictatorial. C'est ainsi que Jean Alfred devient la première personne noire à être élue à l'Assemblée nationale en 1976 et qu'Yvette Bonny devient la première résidente noire en médecine dans l'histoire de l'hôpital Sainte-Justine. Elle réalisera, en 1980, la première greffe de moëlle osseuse chez un enfant.

Alors que la présence croissante des personnes noires brise les barrières et apporte de nouvelles perspectives, il faudra attendre le tournant des années 2000 afin de voir des femmes noires fracasser l'épais plafond de verre qui les retient. On peut penser à Juanita Westmoreland-Traoré, la première juge noire ou à Yolande James, la première femme noire élue députée en 2004.

Depuis l'adoption, en 2006, du projet de loi visant à faire du mois de février le *Mois de l'histoire des Noirs*, la reconnaissance de l'apport des personnes noires se fait de plus en plus ressentir. Pourtant, elles font toujours face à des défis persistants. Le racisme, la discrimination et les inégalités socioéconomiques demeurent des réalités. En ce mois de février, prenons acte du passé et enrichissons notre futur.

Myriam Dufresne-Manassé

Conseillère syndicale, CSN.

## Appel aux projets pour une transition juste !



12 - Arianne Carmel-Pelosse, 2e vice-présidente du CCMM-CSN



Le Front commun pour la transition énergétique a mis en place le projet «**Transition juste en milieu de travail**» l'année dernière. Comme son nom l'indique, ce projet a pour objectif la mise en place de mesures de transitions justes dans les milieux de travail. Vous avez un plan ou une idée ? C'est bientôt le moment de déposer un projet pour la deuxième année !

L'année dernière, plusieurs projets ont été retenus dont celui du Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve CSN. Leur défi était de réduire les émissions indirectes liées au transport quotidien. Une des solutions envisagées est de mutualiser les coûts du transport collectif au cégep.

Même si le transport des personnes produit beaucoup de GES, ce n'est pas le seul enjeu. Votre objectif pourrait être de viser la réduction du gaspillage d'équipements de protection individuelle. Selon la campagne « Les gants pas tout le temps ! », l'utilisation de 564 boîtes de 100 gants stériles, émettrait l'équivalent en CO2 d'un vol aller-retour Paris-Montréal ».

### Voici plusieurs idées en rafale :

- S'approvisionner de produits locaux à la cafétéria.

- Réduire la consommation des lumières par l'achat d'ampoules moins énergivores ou une campagne de sensibilisation.
- Réduire le suremballage dans les entrepôts, etc.
- Faire un sondage pour connaître les mesures qui pourraient être mises en place pour réduire l'empreinte de votre milieu de travail.

Dans une transition juste réussie, il ne faut jamais oublier que les membres doivent être impliqués activement dans toutes les démarches.

#### **L'accompagnement que vous pouvez recevoir :**

Le soutien accordé par le FCTÉ sera de nature technique et financière. Le FCTÉ offrira un service-conseil et il pourrait rembourser des frais encourus pour la démarche. Vous pouvez vérifier les modalités sur la [page web](#).

#### **Critères de sélection :**

- Être affilié à un syndicat membre du FCTÉ dont la CSN fait partie
- Votre plan doit respecter les critères d'une transition porteuse de justice sociale
- Votre projet doit porter à une réduction de l'empreinte écologique d'un milieu de travail ou d'un secteur avec l'implication des travailleuses et travailleurs.

Pour plus [d'informations ou soumettre une demande](#) :

Pour des questions : [agnes.rakoto-raza@poulatransitionenergetique.org](mailto:agnes.rakoto-raza@poulatransitionenergetique.org)

Arianne Carmel-Pelosse, 2e vice-présidente et responsable politique environnement CCMM–CSN

## **Encore une autre occupation armée en Haïti !**



*13 - Gustavo Monteiro, responsable du comité solidarité internationale CCMM–CSN*

Malgré le discours humanitaire entourant une nouvelle intervention multinationale en Haïti, une grande partie des défis actuels du pays sont liés au sous-développement et à l'insécurité. Ces derniers sont l'héritage direct d'interventions étrangères répétées (la plus récente de 2004 à 2017) et qui ont toujours cherché à empêcher les mouvements populaires haïtiens de contribuer à bâtir une orientation politique pour le peuple.

Depuis son arrivée au pouvoir, l'administration Biden a demandé à plusieurs reprises au Canada de prendre la tête d'une intervention armée en Haïti. Le Canada est l'un des membres les plus actifs du groupe CORE : un groupe composé des ambassadeurs du Canada, du Brésil, de la France, de l'Allemagne, de l'Union européenne, de l'Espagne, des États-Unis, du représentant spécial de l'Organisation des États américains et du représentant spécial du secrétaire d'État général des Nations Unies. Ils se réunissent régulièrement pour définir l'avenir politique et économique d'Haïti.

C'est le Kenya qui prendra la tête de cette nouvelle occupation illégale d'Haïti approuvée par les Nations Unies. Le Canada est un architecte clé de la coalition multinationale dont la mission est profondément discutable, notamment en matière de respect des droits humains. Le rôle de la mission sera de maintenir l'ordre et la sécurité mais sans grand respect pour la souveraineté haïtienne. Le Kenya est aux commandes de cette mission sur papier et sera responsable des inévitables violations des droits humains, toutefois, il semble que le Canada et le groupe CORE garderont le contrôle.

Cette intervention soutiendra le gouvernement inconstitutionnel, corrompu et répressif d'Ariel Henry. Vraisemblablement, toute dissidence politique, pourtant légitime, contre Henry, son parti (Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK)) et la poignée d'oligarques haïtiens sera étouffée. Ceux-ci considèrent d'ailleurs cette intervention comme un soutien pour poursuivre le pillage d'Haïti.

La crise actuelle prend racine dans la répression politique pour écraser les manifestations populaires croissantes contre la corruption, ciblant principalement les gouvernements d'Ariel Henry, de Michel Martelly et de Jovenel Moïse soutenus par les États-Unis et le Canada. Ces manifestations, qui ont débuté en 2018, menacent le régime traditionnel des oligarques en Haïti.

Cette intervention est illégale parce que l'actuel premier ministre d'Haïti, Ariel Henry, n'a pas été élu par le peuple haïtien, mais plutôt nommé par le groupe CORE. Le Canada a joué un rôle direct dans cette décision fondamentalement antidémocratique. En d'autres termes, il ne devrait pas être surprenant qu'un dirigeant fantoche haïtien installé et soutenu par des gouvernements étrangers appelle à une intervention étrangère pour l'aider à atteindre ses objectifs d'auto-préservation, de pillage et d'abus envers le peuple haïtien.

Les millions de dollars dépensés pour cette occupation auraient dû servir à la construction d'infrastructures indispensables, à mettre en place des programmes gouvernementaux et des services publics pour le bien de la population. En plus de son bilan de violations des droits humains, les Nations Unies ont également été reconnues coupables de négligence ayant conduit à l'épidémie de choléra.

La présente intervention est la continuation d'une longue histoire au cours de laquelle les pays puissants interviennent pour « sauver Haïti d'elle-même ». Ils cherchent à ce que leurs intérêts économiques et politiques soient défendus par des gouvernements fantoches complaisants. Les dégâts politiques et économiques à long terme, ainsi que les dizaines de milliers d'Haïtiennes et Haïtiens tués lors de chaque nouvelle d'intervention, semblent être oubliés et sont plutôt considérés comme des dommages collatéraux qui étaient au mauvais endroit lors d'une autre intervention humanitaire.

À bas l'occupation impérialiste d'Haïti, et tout le pouvoir au peuple haïtien !

Gustavo Monteiro

Responsable du comité solidarité internationale CCMM–CSN

## Dates des prochaines assemblées générales



**6 mars 2024**

Salles multi à la CSN

**3 avril 2024**

Salles multi à la CSN

## Événements à venir

- **3 février** : [Manifestation contre le PL31, 12 h, 425, rue Beaubien est](#)
- **4 février** : Marche funèbre contre le projet d'usine de batteries de Northvolt, 13h, McMasterville
- **4 février** : Manifestation de solidarité avec la Palestine, 14h, métro Square-Victoria
- **14 février** : Marche pour les femmes et filles autochtones disparues ou assassinées, 18 h, Square Cabot
- **20 février** : Action de la Coalition Main rouge dans le cadre de la Journée mondiale de la justice sociale, midi, centre-ville de Montréal. [Inscription obligatoire pour obtenir le lieu exact de l'action](#)
- **22 février** : 5 à 7 du CIRI dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, détails à venir
- **29 février** : Activité dans le cadre de la Journée nationale des réseaux d'entraide, 9 h 30 à 16 h, Brossard (inscription obligatoire).



## Formations

### Février

**5 et 6 février : initiation à a santé et sécurité au travail**

**8 et 9 février : comité de surveillance**

**13 et 14 février : Union Audit Commitee**

**15 février : Réseau d'entraide 1**

**19 au 21 février : Exécutif syndical 1**

**23 février : Réseau d'entraide 2**

**26 au 28 février : Union Executive 1**

### Mars

**4 et 5 mars : Initiation to Health and Safety**

**6 mars : Prise de parole**

**11 et 12 mars : Suivi d'un dossier CNESST**

**[Lien vers toutes les formations](#)**

## Nous contacter

**Conseil central du Montréal métropolitain–CSN**

1601, avenue De Lorimier, Montréal, H2K 4M5

514 598 2021

[ReceptionCCMM@csn.qc.ca](mailto:ReceptionCCMM@csn.qc.ca)

[facebook.com/ccmm.csn](https://facebook.com/ccmm.csn)